

<https://47.snuipp.fr/Grand-debat-sur-l-ecole-mort-annoncee-de-l-ecole-publique>



« Grand débat sur l'école » : mort annoncée de l'école publique.

- SNUipp 47 - Édito -

Date de mise en ligne : samedi 1er octobre 2022

Dernière mise à jour : 1er octobre 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le 29/09/2022, la rectrice s'est fendue d'une missive à destination de tous les personnels de l'academie de Bordeaux, courrier qui peut faire bondir bon nombre d'entre nous.

Elle se fait le relais du Président de la République qui a posé les principes d'une méthode visant à *"donner plus d'espace et de liberté aux équipes pour créer dans leur école ou dans leur établissement une dynamique locale et collective de concertation autour de l'École, associant toutes les parties prenantes"*.

Avant même que « l'expérimentation » marseillaise ait vraiment débuté, l'objectif est de l'étendre partout.

Drôle de notion « expérimentale » qui n'attend pas d'analyser les résultats pour généraliser. Heureusement, Macron ne s'est pas lancé dans la fabrication de vaccins !

En clair, l'école est pensée comme une structure imbriquée dans des considérations territoriales sous le contrôle des entreprises, et des élu-es locaux. À n'en pas douter, les conseillers deviendront les payeurs, comme cela s'est produit dans tous les pays où ce type d'organisation a été mis en place.

Basée sur le volontariat, le « grand débat » vise à *"faire émerger, au niveau local et dans l'esprit du projet académique 2021-2025, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités"*.

Ben voyons !

- Où sont les RASED à reconstruire ?
- Que deviennent les écoles orphelines ?
- Quand va-t-on envisager une véritable formation professionnelle ?
- Où sont les places supprimées dans les établissements de soins ?
- Quand est-ce que les appels au secours des collègues pour des inclusions impossibles vont être entendues ?

La seule bonne nouvelle dans le laïus de la rectrice, c'est qu'on ne va pas nous obliger à participer à cette opération de manipulation, même si nous ne doutons pas que certain-es bons petit-es soldat-es vont essayer de nous mettre la pression.

Par ailleurs, ce « grand débat » n'a pas de date de fin, pas de périmètre explicite. Que chaque école se débrouille avec son contexte territorial !

Pour aguicher le chaland, la fin du courrier de la rectrice propose la carotte : *"les écoles et établissements qui le souhaitent, et dont le projet pédagogique nécessiterait un soutien financier, pourront demander à bénéficier de crédits du fonds académique d'innovation pédagogique"*.

Et voilà : si on veut des moyens pour son école ou son établissement, faut se mouiller dans la comm du ministère. Sinon, peanuts !

C'est d'ailleurs là le véritable objectif : contractualiser les moyens de fonctionnement de l'école.

« Grand débat sur l'école » : mort annoncée de l'école publique.

Les objectifs d'un « contrat » sont à l'opposé de ceux de la LOI.

Un contrat se signe entre deux « parties » qui jamais ne sont d'égale importance : contrat de prêt bancaire, contrat d'assurance, qui maîtrise le contrat ?

La LOI s'impose à tous et impose l'égalité de traitement partout, elle permet même de compenser les inégalités, en toute transparence, quels que soient les territoires.

Contractualiser les écoles, c'est tuer l'école publique, c'est bien là l'objectif du « grand débat » organisé aujourd'hui. Nous ne laisserons pas faire.